MÉDICATION HOMÉOPATHIQUE PRÉVENTIVE CONSEILLÉE

Eternity Tattoo © By Claudy
06 13 33 13 25
www.eternitytattoo.fr

Eyeliner

Précautions

Ne pas porter d'extensions de cils.
Si vous appliquez un traitement pour favoriser la pousse des cils,
type Revitalash, il est conseillé de le stopper un mois avant.
Vous ne pourrez pas maquiller vos yeux durant les 5 jours suivants l'intervention.

À la pharmacie :

- Désomédine (antiseptique) > dosettes unidoses de préférence
- Protéochoc > 12 capsules
- Arnica 5CH > 1 tube
- Belladonna 5CH > 2 doses
- Apis 5CH > 1 tube.

2 jours avant :

- Protéochoc (anti-œdémateux) > 3 capsules (matin/midi/soir soit 3 capsules)

La veille de l'intervention prendre :

- Arnica 5CH > 10 granules (le matin)
- Protéochoc (anti-œdémateux) > 3 capsules (matin/midi/soir soit 3 capsules).

Le matin de l'intervention amener :

- Arnica 5CH > 10 granules (le matin)
- Apis 5CH > 5 granules, 4 fois dans la journée
- Protéochoc (anti-œdémateux) > 3 capsules (matin/midi/soir soit 3 capsules).

Amenez avec vous 1 dose de Belladonna 5CH qui sera prise après la dermopigmentation et la boite de désomédine.

Le lendemain de l'intervention

- Arnica 5CH > 10 granules (le matin)
- Apis 5CH > 5 granules, 4 fois dans la journée
- Belladonna 5CH > 1 dose
- Protéochoc (anti-œdémateux) > 3 capsules (matin/midi/soir soit 3 capsules).

Informations et précautions complémentaires

Si vous êtes sous anticoagulant, il est préférable de l'arrêter 1 ou 2 jours avant sur avis médical.
Ne pas laver ni frotter les yeux durant la semaine suivant la dermopigmentation.

Claudy tient à votre disposition la crème de cicatrisation « Merveilleuse » (12 €) à appliquer 2 fois/jour pendant 5 jours, à partir du troisième jour suivant la dermopigmentation.